L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 22 JUIN, 1872.

45me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 22 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale,—Terrains dans le Premier District, dans l'îlet formé par les rues Perdido, Gravier, Johnson et Prieur.

Par Hoffman, Mayo & Co., [illegible]

Par E. Roger & Co., dans leurs salles, rue Vieille-Levée, Nos. 45 et 47—Vente de bottes, souliers et brodequins.

Par R. M. Montgomery, à sa salle d'encan, 57 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Par M. Barnett, à sa salle d'encan, rue St Louis, face de l'hôtel St-Louis—Vente régulière de meubles.

Par Vincent & Co, Nos 43 et 45 de la rue de la Douane. Linge d'été, lingerie de messieurs, chapeaux et malles.

Par Voorhies, Andler & Co., au No 25 de la rue Vieille-Levée—Chaussures, [illegible] vides, sacs de voyage et [illegible], réfrigérants, chapeaux [illegible].

ATTENTION!

Propriété améliorée à l'encan par le shérif. Nous appelons l'attention publique sur la vente aux enchères qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants [illegible], rue Royale, par le ministère du shérif, de terrains avec les bâtisses et améliorations y trouvées, situés dans le Premier District, [illegible] Johnson, entre celles Perdido et Gravier. Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

LES POLITICIENS.

Un citoyen intelligent qui a été l'un des promoteurs du mouvement de la réforme, nous disait que ce qui l'y avait poussé était le désir de se débarrasser de l'influence des politiciens de profession trop puissante dans les assemblées primaires de la démocratie. En formant un nouveau parti, ajoutait-il, nous saurons nous délivrer de cette horde rapace. [illegible] lui répondîmes-nous. Dès que les chances de succès seront en faveur de ce parti, vous verrez la plupart des politiciens accourir dans votre camp avec des professions de foi les plus exagérées en faveur de la réforme; ils y feront du zèle et chercheront soit à s'imposer soit à se rendre indispensables." Si cette prédiction ne s'est pas réalisée complètement dans le parti de la réforme, cela a tenu à ce que ce parti n'a pas pris les développements que ses fondateurs s'étaient [illegible] prendre. Les politiciens ont hésité, ne sachant trop de quel côté étaient les meilleures chances de succès.

Mais voici poindre à l'horizon un troisième parti, le parti libéral, qui compte profiter de la division semée entre les démocrates et les réformistes, pour battre tous les deux. Ce parti a pour leader le roi des politiciens, H. C. Warmoth; il est soutenu par des cercles financiers puissants qui doivent lui fournir le nerf de la guerre, l'argent; il a l'avantage de [illegible] pour le cas où Greeley serait accepté ou endossé par la Convention de Baltimore. Les chances lui sont donc favorables dans l'opinion des politiciens qui savent qu'un succès de l'intrigue et la toute puissance de l'argent. Aussi, vont-ils se rallier avec empressement à la bannière toute neuve du parti [illegible]

Horace Greeley et Gratz Brown sont le moindre de leurs soucis, mais ils se disent que, si ces deux candidats [illegible] opposés à Grant, ceux qui [illegible] organisé le parti Greeley, seront les maîtres de la situation, qu'ils contrôleront au moyen de leur organisation, les délégués à la Convention d'Etat projetée et alors ils auront voix prépondérante dans le partage des places.

Si Greeley n'est pas accepté par la Convention de Baltimore, il n'y aura pas à se préoccuper de cette petite organisation de [illegible] affamés, car elle tombera d'elle-même, et on verra la plupart d'entr'eux chercher à se faufiler de nouveau dans les rangs démocratiques. Mais si Greeley est le porte-drapeau de l'opposition à Grant, alors cette organisation prendra [illegible] d'importance et élèvera la prétention de tout diriger, de tout contrôler.

Nous avons toujours dit que la question de l'élection présidentielle était une question secondaire pour la Louisiane. S'il n'y avait d'autres candidats en présence que Grant et Greeley, peu nous importerait l'élection de l'un ou l'autre de ces deux radicaux; [illegible] importer, si le succès de l'un ou de l'autre ne devait aussi entraîner le triomphe d'une liste de candidats locaux.

Nous ne désirerons la défaite de Grant et des candidats locaux de son parti qu'autant que les candidats qui leur seront opposés seront préférables sous tous les rapports aux premiers. Or, si ces candidats sont les gens qui ont eu, depuis quatre ans, sous le régime Warmoth, le pouvoir de pressurer notre malheureux Etat, si la Législature doit être composée de [illegible] vénaux prêts à vendre leurs votes au plus offrant, nous n'aurons rien à gagner au triomphe du parti Greeley sur le parti Grant et nous nous trouverons placés devant la nécessité d'une révolution ce qu'il est du devoir des bons citoyens d'éviter.

Si les démocrates et les réformistes s'entendent, s'ils consentent à faire une concession avec le parti libéral, il importe qu'ils se prémunissent contre le danger que nous signalons. Tirer les marrons du feu pour le grand politiciens de la coterie Warmoth serait un rôle de dupes et nous croyons que les conservateurs sauront éviter de tomber dans un pareil piège.

Il a attiré notre attention sur ce [illegible] est un appel fait par le président du comité central libéral aux citoyens [illegible] en faveur du nouveau parti pour s'organiser, sans délai, sans [illegible] instructions, par la formation de clubs Greeley et par la convocation de sections de paroisse qui s'assembleront le [illegible] juillet, et éliront des délégués à la Convention d'Etat qui se réunira à la Nouvelle-Orléans le 1er lundi du mois [illegible]

La paroisse d'Orléans [illegible] est déjà complète et on pourra se convaincre par la liste du comité exécutif de [illegible] que nous publions ailleurs, que [illegible] est toute warmothiste et [illegible] pour la majeure partie de chercheurs de places sous tous les régimes. Nous appelons sur le sujet que nous venons de traiter l'attention, non seulement des démocrates et des réformistes, mais de celle des citoyens honorables qui consentiraient à prêter l'appui de leur nom au parti libéral.

LA MÉNAGERIE DE BATON-ROUGE. — La ménagerie radicale de M. Dousse à Baton-Rouge, fait une terrible consommation de cornacs. Elle est tellement turbulente et désordonnée qu'elle a usé [illegible] flanc trois présidents. Pauvre [illegible] l'ex-cocher de M. Scathbee qui a eu les honneurs de la présidence provisoire, il a trouvé plus difficile de conduire une Convention de ses collègues que ses chevaux et il a abandonné [illegible] à M. Field qui lui-même n'en a plus lorsqu'il les a repassées à la présidence permanente. "Vous [illegible] presque tué Allain et Field, a [illegible] à ses écoliers politiques, vous donc me tuer aussi!"

Choses se passent plus tranquillement dans la ménagerie Pinchback qui [illegible] de vieux routiers et d'élèves [illegible]. Cependant quand Pinchback [illegible] faire un appel d'argent [illegible] général. Les délégués radicaux [illegible] que leur mission est de recevoir [illegible] mais non pas d'en donner. [illegible] Pinchback [illegible] à payer [illegible] par jour pour le [illegible] vapeur qui lui sert à loger et à [illegible] sa ménagerie, la Convention a [illegible] la sourde oreille.

[illegible] de bicêtres des deux ménageries, logés [illegible], des candidats, ne [illegible] pressés d'en finir [illegible] demander une [illegible] l'autre candidats!

[illegible]

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Notre nouveau directeur M. L. Placide Canonge nous prie d'annoncer qu'il a loué le Théâtre de l'Opéra pour la saison prochaine. Sans nous dissimuler les difficultés de l'entreprise tentée par M. Canonge, nous souhaitons qu'il la mène à bonne fin, car nous verrions avec regret la fermeture de l'Opéra rester fermée l'hiver prochain. M. Canonge à l'intention d'exploiter à la fois le genre lyrique et le genre dramatique si les listes d'abonnement le lui permettent. Nous serions heureux pour notre part, d'entendre de nouveau interpréter sur notre scène les œuvres de l'art dramatique français. Voici la lettre qui nous donne cette intéressante nouvelle.

Nlle-Orléans, 20 juin 1872.

MM. Dufour et Limet,

Editeurs de l'Abeille.

Chers Messieurs, J'ai l'honneur de vous informer que j'ai loué le Théâtre de l'Opéra pour l'exercice 1872-73. Mon intention est d'y exploiter le genre lyrique et le genre dramatique, si, comme tout l'indique, les listes de souscription permettent cette double exploitation. Dans le cas contraire je m'en tiendrais pour cette première année, à une troupe parlante de premier ordre.

Dans quelques jours j'aurai l'avantage de vous adresser, sous forme d'annonce, un tarif des prix réduits que je fixe.

Laissez-moi ajouter que j'espère vous voir souvent à l'Opéra et que vous y serez toujours les bienvenus.

Croyez, chers Messieurs, à ma considération la plus distinguée.

L. PLACIDE CANONGE.

REVUE FRANÇAISE. — M. Roux-Rey, libraire, rue Royale, entre Canal et Douane, reçoit la *Revue Française*. L'esprit de cette publication, recommandable à tous égards, plaira à la majorité des personnes de notre population.

LOUISIANE.

TRAVAIL A LA PART.—Nous lisons dans le *Courrier des Opelousas* que le travail à la part a été entrepris sur plusieurs grandes habitations. Tous les planteurs qui ont adopté ce système s'en trouvent bien.

Il épargne des avances énormes aux propriétaires à demi-ruinés et établit un lien entre le planteur et le travailleur en les intéressant tous deux à la récolte qu'ils cultivent et dont les pertes et les profits sont partagés.

Un planteur de la paroisse Sainte-Marie emploie 21 travailleurs blancs. Ils travaillent avec zèle, supportent parfaitement l'ardeur du soleil et font en moyenne 5 boucauts de sucre et 15 barils de mélasse par homme, tous les ans.

Ces travailleurs font aussi du maïs pour l'usage de l'habitation; ils élèvent des volailles et vendent des œufs et des légumes pour subvenir à leurs besoins, de façon à ce que leur part de sucre et de mélasse ne soit que bénéfice pour eux.

Cet exemple devrait encourager les planteurs et les engager à sortir de la routine ordinaire pour entreprendre un nouveau système qui leur promet le succès.

MEXIQUE.

Nous avons reçu une liasse du *Trait-d'Union* jusqu'au 7 juin.

Le Congrès s'est ajourné après avoir voté des lois sévères contre le banditisme qui fleurit plus que jamais au Mexique, et nommé une commission permanente.

Voici quelques nouvelles empruntées au *Trait-d'Union*:

Le Congrès a revalidé la concession de chemin de fer de Mexico à Toluca et Cuautitlan, qui était tombée en caducité.

Il a également prolongé, pour deux ans, la concession relative à l'ouverture d'un canal et à la construction d'un chemin de fer à travers l'isthme de Tehuantepec.

Le commerce et les affaires sont toujours dans un état de stagnation déplorable. La sécurité publique n'est pas améliorée, cette quinzaine, sur toute l'étendue de la République.

—La correspondance qui a été expédiée de Mexico, lundi soir, pour Perote, Teziutlan, Jalapa et les autres points de cette ligne, a été volée sur un point nommé Santa Gertrudis.

Celle qui est partie, le même jour, pour Querétaro, San Luis et les autres points dans la même direction, a été également volée avant d'arriver à Querétaro.

FAUX CONSUL.—Le Mexique n'a pas un seul consul en France; il n'a que des agents consulaires privés. Cependant une personne dont on ne nous donne pas le nom, exerce, paraît-il, à Marseille, les fonctions de consul mexicain, appose le sceau aux armes de la République, et expédie des navires.

M. le ministre des relations a déclaré, dans le *Diario oficial*, que tous les actes de ce faux consul sont nuls et n'obligent personne, ni le commerce, ni les Mexicains qui résident à Marseille ou peuvent s'y trouver en transit.

HALO.—Mercredi matin, ce phénomène s'est manifesté, à Mexico, suivant que le relate le *Foz* dans les termes suivants:

"Vers neuf heures et demie du matin, un halo a paru au ciel. Entre la couronne circulaire formée entre le disque lumineux du soleil et le halo, on voyait divers cirrus de couleur quelque peu obscure, comme le reste de ladite couronne circulaire. Le halo montrait, de son périmètre intérieur à l'extérieur, toutes les couleurs de l'iris et était entouré d'une auréole blanche lumineuse. Du côté du Sud, le météore a commencé à se dissiper vers dix heures et demie, et a complètement disparu à onze heures du matin. Un léger nuage, situé au N.-E., semblait être le lieu de l'apparition d'un périhélie, suivant que l'indiquait les reflets dont il brillait, mais il s'est terminé le phénomène céleste qui, comme tous ceux du même genre, a appelé agréablement notre attention."

LES PROCESSIONS EN FRANCE.

Voici la circulaire de M. le ministre de l'intérieur aux préfets, sur la question des processions:

"Versailles, le 28 mai 1872.

"M. le préfet,

"Des instructions m'ont été demandées de plusieurs départements au sujet des dispositions qu'il pourrait être convenable d'adopter à l'égard des processions de la Fête-Dieu.

"Dans les questions de cette nature, il importe de prendre conseil de la loi et de s'inspirer en même temps des nécessités de l'ordre, qu'on garantit souvent par le respect des coutumes religieuses.

"L'article 1er du Concordat donne bien aux catholiques le droit d'exercer librement leur culte; mais, aux termes de l'article 45 de la loi du 18 germinal an XI, ainsi que de la circulaire du 30 germinal an XI, les processions ne sauraient avoir lieu dans les localités où il existe une église consistoriale protestante. Cependant, de nombreuses tolérances ont été consacrées par l'usage et se sont perpétuées depuis le Concordat jusqu'à nos jours, dans un grand nombre de communes où les réclamait le vœu des populations.

"Il vous appartient d'apprécier, monsieur le préfet, si les mêmes tolérances ne pourraient pas être continuées sans provoquer des troubles ou donner lieu à des protestations de la part des citoyens qui professent les cultes dissidents; je m'en rapporte à cet égard à votre prudence, et j'ai d'ailleurs la confiance que les populations de votre département auraient à cœur de prouver que, sous le régime de la République, on sait également respecter la religion et la liberté.

"Agréez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération très distinguée.

"Le ministre de l'intérieur,

"VICTOR LEFRANC."

A Marseille, les protestants se seraient réunis et auraient unanimement déclaré qu'ils ne s'opposaient pas aux processions.

Cette déclaration est un démenti formel donné à M. le maire de Marseille, qui invoquait la loi de l'an X germinal.

En même temps que M. Gonet prenait son étrange arrêté, dans une ville où les sectateurs d'un culte différent sont en petit nombre, M. Blanchard, maire de Nîmes, où les protestants sont très nombreux, affichait lui-même l'itinéraire de la procession de la Fête-Dieu.

A Marseille, malgré la circulaire du ministre de l'intérieur, une dépêche publiée par les journaux du matin nous apprend que M. le maire, en nom [illegible], a maintenu l'arrêté qu'il avait [illegible] pris pour interdire les processions. Une foule considérable s'est portée dans la matinée sur la colline de Notre-Dame de la Garde, dont la statue, de par l'ordre de M. le maire, ne pouvait être descendue processionnellement dans la ville, selon l'usage.

La démonstration a du reste été très digne et très pacifique. Les agents de police envoyés pour maintenir l'ordre, n'ont pas eu à intervenir. Ce n'est pas qu'il [illegible] arrivé et les amis de M. le maire auraient fait une manifestation.

En descendant de la colline, la foule s'est arrêtée devant l'hôtel du général de division, en appelant par ses vivats le général en brisant. Le général, s'étant montré, a été salué par des acclamations enthousiastes.

Ce qu'il y a de plus clair dans toute cette affaire, c'est que la commune de Marseille aura perdu des sommes considérables pour plaire à une poignée de démagogues qui ont toujours à la bouche les mots de liberté, à condition qu'elle existera uniquement pour eux.

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à points de chaînette. Elle se vend au No 162, de la rue du Canal.

—Nous avons publié une lettre adressée par M. de Franclieu à M. le duc d'Aumale relative à l'incident du drapeau. Le duc d'Aumale a répondu dans les termes suivants:

Paris, 26 mai 1872.

A Monsieur le marquis de Franclieu:

[illegible]

HENRI D'ORLÉANS.

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE DES RÉSIDENTS FRANÇAIS DE LA LOUISIANE,

Avec le concours des amis de la France pour la libération du Territoire Français.

Sommes recueillies par *l'Abeille*, 21 juin 1872.

Ch. Lesarpentier—(mensuel)	1 00
Listes précédentes	10,734 17
Total	$10,735 17

Sommes encaissées par le Trésorier. Liste de MM. Bodet & Guaydan. (Liste No 13.)

J. O. Larose	$ 1 00
N. H. Larose	1 00
U. Blanchet	1 00
C. Guillaume, Avoyelles, Lne.	2 00
Meyer Weil	5 00
Jean Pecastet	25 00
G. Lesaint	2 00
P. Charles	1 00
S. Labordette	1 00
Mme B. Labordette	2 50
J. M. Landry	2 50
Adolphe Ollé	1 50
Jean Bacon, boulanger du Collège de la Passe Christian	5 00
	$61 00

3me Liste du Marchand de Saint-Jean Baptiste.

Un Français	$5 00
J. Medeux	5 00
Julien Bignard (Breton)	5 00
Guillaume Lonstan	5 00
Un Marseillais de la Cannebière	5 00
P. Picard	5 00
Joseph Vidonne, du canton de Genève	5 00
Théophile [illegible]	5 00
François Richard	5 00
Désiré Bon	2 50
X	2 50
Achille Barré	2 50
Lucien Landariche	2 00
A. Mialaret (avril et mai)	2 00
Edmond Léger	2 00
L. D. Broussard	2 00
Basile Terrade	1 00
Adam Keller	1 00
Emile Bossier	1 00
Jackson Martin	1 00
Ovide Andry	1 00
Ernest Perret	1 00
Jean-Baptiste Nassan	1 00
Charles Chabaud	1 00
L. A. K.	1 00
Un retardataire	1 00
Alcée Lamoine	75
Eugène Roussel	75
Total	68 50
Total des listes ci-dessus	130 00
Reçu de "l'Abeille"	1 00
Montant des Listes précédentes	[illegible] 35
Total général jusqu'à ce jour	$ 24,050 35

J. B. SÉGUIN,
Assistant-Trésorier.

CHRONIQUE LOCALE.

COMITÉ CENTRAL EXÉCUTIF DU PARTI LIBÉRAL. — Voici les noms des membres du Comité Central Exécutif du Parti Libéral, nommé par M. D. B. Penn, président de ce Comité:

Harry T. Hays, James D. Blair, E. P. Randolph, Louis Bush, J. M. Dirhammer, James Graham, F. Dumas, Jack Wharton, Walter Pugh.

James Graham, A. H. Peale Jr, et Joseph Wagner ont été nommés membres du comité de finance.

Dans une circulaire, M. D. P. Penn demande à tous les citoyens qui favorisent les vues énoncées dans l'adresse au peuple, de s'organiser et de former, sans autre instruction, des Clubs pour soutenir la candidature de Greeley et Brown. Il leur demande également de tenir des assemblées dans les différentes paroisses de l'Etat pour élire des délégués à la Convention d'Etat qui se réunira à la Nouvelle-Orléans le premier lundi d'août prochain.

COMITÉ EXÉCUTIF PROVISOIRE DU PARTI LIBÉRAL POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS.—M. C. H. Braughn, le président de ce comité, a fait les nominations suivantes pour les différents wards d'Orléans:

1er Ward—J. Opiatek, M. Sharkey et G. Bouligny.

Second Ward—Fred. Wang, P. H. Boyle et John Cochrane.

3me Ward—W. L. Stamford, Thomas O'Connor, et J. D. Houston.

4me Ward—Louis Schwartz, E. J. Lawless et Henry Weber.

5me Ward—J. P. Montamat, John H. Bevans et A. H. M'Arthur.

6me Ward—L. E. Lemarié, L. B. Wakeman et R. Brewster.

7me Ward—Jugo J. A. Lotton, J. B. Jourdain et W. J. Moore.

8me Ward—Charles Morell, T. J. Moroney et George Delamore.

9me Ward—Jugo A. B. Sloanaker, William Stevenson et W. G. Kinsella.

10me Ward—John Kaiser, Dr Henry Smith et J. C. Weaver.

11me Ward—Dr W. S. Mitchell, T. M. Hestton et N. H. McLamore.

12me Ward—W. G. McConnell, E. Reviere et W. M. Suris.

13me Ward—John Lookwood, Dr. J. Wolfenberg et Charles Roper.

14me Ward—G. B. Fish, F. R. Smith et W. R. Fish.

15me Ward—Colonel Jack Wharton, Dr. J. A. Biley et W. P. Willson.

CE QUE COUTE LA POLICE MÉTROPOLITAINE.—M. Shaw, administrateur de ville et contrôleur des finances, avait demandé au capt. E. N. Hitch, teneur de livres du département de la Trésorerie, de lui donner un plain état des recettes de la taxe de police pour les diverses années métropolitaines, les payements faits à l'Etat pour les dites années et le surplus des warrants retenus. Le capt. Hitch a compulsé les livres et a remis, il y a quelques jours, à l'administrateur des comptes publics quelques états qui montrent que jusqu'au 31 mai 1872, la police métropolitaine a coûté à la ville de la Nlle-Orléans, depuis son organisation, $2,978,134 29 et qu'il a été payé en warrants pour la taxe de police métropolitaine $1,[illegible] seulement, ce qui fait un déficit de $1,[illegible] à la charge de la ville. L'état des frais de la ville donne un item constatant un warrant de police émis pour le compte des paroisses adjacentes et payé par la ville.

Le compte entre la ville et le Bureau métropolitain montre un payement en trop de $116,197 88 pour des warrants rapportés par le Bureau comme ayant été émis pour dépenses.

Voilà une jolie comptabilité et qui fait pour à M. Shaw lui-même, l'homme de la taxe. Ainsi, tout est monstrueux dans notre administration actuelle et de ville et d'Etat et nous devons cela aux grands hommes noirs et blancs que la politique du Nord a improvisés législateurs dans le Sud.

SANTÉ PUBLIQUE.—L'état de la santé publique n'a jamais été meilleur que dans ce moment, au dire des hommes de l'art. L'Hôpital général, dans ses divers services, a une centaine de malades de moins qu'il n'en avait, l'an passé, à pareille date, et les médecins n'ont constaté aucun de ces cas de maladie qui, d'ordinaire, précèdent les épidémies.

Nous enregistrons ces faits avec satisfaction.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Les débats de l'affaire de John Goodier, accusé d'avoir tué un nègre, Louis May, le 20 septembre dernier, ont été interrompus, faute de témoignages. L'affaire reste ainsi en suspens.

SINISTRES A LA CÔTE. — La violente tempête qui a sévi, dans la journée d'hier, avec une si grande violence, doit avoir causé plusieurs désastres maritimes. Nous avons reçu jusqu'à présent les renseignements suivants: Vers cinq heures de l'après-midi, les steamboats *Governor Allen*, *Wild Wagner*, et une des barges appartenant à la Compagnie de Navigation de la Vallée du Mississippi ont rompu leurs amarres et ont été drossés dans la rivière sur un parcours de trois milles. Avec l'aide des hommes de la police du fleuve, les équipages de ces steamers sont parvenus à gagner la rive droite. Le *Governor Allen* a eu ses deux cheminées abattues par le vent.

FEU.—Hier matin, vers 1 heure, le feu a pris dans une maison basse en bois, rue Liberté, No. 282 1/2, appartenant à Mme Ferguson et occupée par une famille de couleur du nom de Boston. L'officier [illegible] a enfoncé la porte et a enlevé, sans perdre de temps, un petit [illegible] qui [illegible] dans la chambre. Le dommage ne va pas au-delà de $50.

VOL.—Avant-hier soir, des voleurs se sont introduits dans le magasin de W. O. Remand, rue Tchoupitoulas No. 3, et ont enlevé quelques barils de beurre. Les voleurs se sont enfuis sans avoir été ni vus ni entendus de personne.

FAITS DIVERS. — Dans la journée de jeudi, il a été encaissé par les divers collecteurs de taxes, une somme de trente-trois mille dollars.

—Le grand jury a rendu un arrêt de mise en accusation contre José Martinez, [illegible]

—Le [illegible] McArthur [illegible]

—Ainsi que le câble l'a annoncé, [illegible]

LE TÉLÉGRAPHE

(Dépêches Transmises à l'Abeille.)

EUROPE.

Imminence d'une Crise Politique en France.

Paris, 21 juin.—L'état des affaires politiques semble indiquer l'approche d'une crise. L'entrevue, qui a eu lieu, hier, entre Thiers et les délégués de la droite, a amené la rupture complète entre le Président et la droite de l'Assemblée. A la suite de cette entrevue, les membres de la droite, au nombre de deux cents, ont eu une réunion dans laquelle ont été prononcés des discours qui trahissaient une grande irritation contre le chef du pouvoir exécutif, en raison de son attitude politique. Il a été résolu de ne laisser à Thiers que la gauche pour appui pendant toute la durée de la session.

Aujourd'hui les délégués de la droite ont invité le duc d'Aumale à assister à une conférence dans la salle des Comités. Les membres du Cabinet ont tous offert leur démission au président Thiers, avant son entrevue avec la droite; mais, à la demande de celui-ci, ils l'ont retirée, à l'exception de M. de Lasey, ministre des travaux publics, qui paraît avoir persisté dans sa détermination à la demande de la droite.

La gauche reste tranquille spectatrice des événements, et de la crise qui semble prochaine; mais elle garde l'attitude d'observation.

Les propositions faites à l'Allemagne par la France, relativement à une prochaine libération du territoire [illegible]. Il paraît, d'après une dépêche de Berlin, en date d'hier, néanmoins, on considère comme certaine une solution favorable des négociations entre les deux gouvernements, négociations qui ont pour objet, on le sait, le paiement par anticipation de l'indemnité de guerre et le retrait des troupes allemandes des départements occupés. Les conditions véritables seraient à peu près les mêmes que celles dont la substance a été donnée hier.

La femme Dixblanc, condamnée à mort pour l'assassinat de la maîtresse qu'elle servait, a obtenu une commutation de peine.

Charles Francis Adams disposé à se laisser porter comme candidat des démocrates pour la présidence.

Genève, 21 juin—Dépêche au *World*—Un correspondant du *World* a eu aujourd'hui un entretien avec l'Hon. Chas. Francis Adams. "J'adhère, a dit M. Adams, aux principes de la Convention de Cincinnati, et l'acceptera la nomination de la Convention de Baltimore si la plateforme de celle-ci est bonne, et si la candidature m'est spontanément offerte. Mais je ne consentirai jamais à devenir une pièce à l'intrigue. Je suis profondément partisan des droits des Etats dans l'avenir."

Genève, 21 — Les représentants de la Grande Bretagne, dans l'affaire des réclamations de l'Alabama, qui a été soumise au tribunal arbitral, sont partis pour Chamonix, où ils resteront jusqu'à demain. Les Américains ne sont pas partis pour Paris comme ils en avaient l'intention; mais ils sont restés ici. On suppose que ce changement de programme est dû à la présentation de nouveaux articles supplémentaires tous différents de ceux qui ont été présentés par Lord Granville, et qu'ils sont en voie de négociation. On pense que les chances d'un règlement amiable sont plus fortes que jamais.

Le ministère espagnol en faveur de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Madrid, 21.—On rapporte que le ministère espagnol s'est déclaré en faveur de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

ANTILLES.

Exécution de deux chefs insurgés.

Havane, 21 juin.—Le navire Columbia, qui est arrivé à Sagua La Grande, déjà reparti sous la conduite d'un navire de guerre espagnol qui l'escortera le long de la côte de l'île de Cuba.

Il y a eu dernièrement plusieurs engagements entre les insurgés et l'armée régulière, dans le département de l'Est. Le steamer des Etats-Unis Canandaigua est arrivé ici.

Le général Yacian et le capitaine Cedona ont été exécutés le 15 à Puerto Principe. Les affaires sont paralysées à la Havane et à Matanzas par suite de l'interruption des communications par le câble avec les Etats-Unis. Un courrier des insurgés qui portait des dépêches du président Cespedes a été arrêté par les troupes espagnoles. On a trouvé sur lui une lettre de Cespedes adressée au général Modesto Diaz, lui ordonnant de concentrer ses troupes pour opérer un grand mouvement dans la direction de Holguin.

Exécution d'un Chef d'Insurgés [illegible]

Havane, 21 juin—Le chef d'insurgés Pério [illegible], avec cinquante hommes armés de carabines Remington, s'est rendu aux troupes espagnoles à Las Tunas.

On rapporte que le steamer Tamico a débarqué en sûreté une troupe d'hommes à Cayo Romano et a été vers Nassau; et que les insurgés ont porté sa cargaison à l'intérieur. Le rapport n'est pas confirmé.

WASHINGTON.

Le Tribunal arbitral de Genève écarte la question des réclamations indirectes.

Washington, 21.—Des informations de bonne source ont été reçues dans les cercles politiques, indiquant qu'après une courte séance, le 19 courant, le tribunal arbitral de Genève a décidé que les réclamations indirectes seraient [illegible] du rapport. Cette décision sera officiellement annoncée le 28; elle soulèvera une discussion nouvelle sur l'article amendé du traité de Washington; par suite la question de l'ajournement du tribunal au mois de décembre prochain, que les commissaires anglais désirent, sera réglée.

DIVERS.

Le Sénateur Schurz.

New-York, 21 — Le sénateur Schurz a écrit un billet, disant qu'il regrettait de ne pas pouvoir déjeuner avec M. Greeley aujourd'hui. Horace White était présent ainsi que d'autres.

Il n'y pas d'addition faite au jury de Stokes, aujourd'hui.

Les délégués des soixante loges du comté d'Orange se sont réunis hier soir pour faire des préparatifs pour leur parade du 12 juillet. Il a été décidé qu'on ne permettrait pas aux membres de porter des armes le jour de la parade.

Explosion d'une Bouilloire, à Columbus, Ohio.

Columbus, O., 21 juin—La bouilloire des grands magasins de fil de fer de l'Ohio, à l'intérieur du Pénitencier, a fait explosion un moment après que les condamnés étaient mis à l'œuvre. L'explosion de la bouilloire a détruit une grande bâtisse à deux étages, et quoique 85 hommes se trouvaient autour de la bouilloire, pas un n'a été tué, mais plusieurs ont été lancés par les fenêtres et sont tombés dans la cour avec les débris.

L'ingénieur et le chauffeur ont été ensevelis sous une pile de briques et de morceaux de bois; ils sont sortis de là vivants, mais considérablement meurtris et échaudés. Aussitôt qu'il a été possible de le faire sans danger, on a retiré un grand nombre de ces malheureux ensevelis sous les décombres et les blessés ont été conduits à l'hôpital de la prison où on leur a donné les soins nécessaires. L'ingénieur dit qu'il ne peut pas se rendre compte de la cause qui a amené l'explosion. Il n'y avait que 85 livres de vapeur dans la bouilloire au moment avant la catastrophe.

On dit qu'un des bouts de la bouilloire avait sauté il y a un an et n'avait pas été complètement réparé.

Les délégués démocrates de la Californie à la Convention de Baltimore.

San Francisco, 21 juin—Parmi les délégués à la Convention démocratique de Baltimore se trouvent M. William Given, l'ex-gouverneur Downey, le juge J. H. Hardy et le sénateur Eugène Casserly, qui tous sont en faveur du ticket de Cincinnati, à l'exception de M. Casserly.

Conventions Démocratiques.

Lincoln, Nebraska, 21 — La convention démocratique de l'Etat a adopté, à l'unanimité des [illegible], la plateforme de Cincinnati, [illegible]

New-York, 21—La Convention s'est réunie à l'hôtel de la Cinquième Avenue cette après-midi. [illegible]

[illegible]

Little Rock, Arkansas, 21 juin.—La Convention [illegible]

Montgomery, Ala., 21.—La convention démocratique de l'Etat s'est réunie. [illegible]

New York, 21 juin—Il y a eu ce soir un grand meeting de mécaniciens et d'ouvriers au Cooper Institute, [illegible]

[illegible]

Le Jubilé—Journée du 21 Juin.

Boston, 21 juin—Le musique de la garde républicaine de Paris, à son entrée sur l'estrade, a été saluée par les acclamations de l'auditoire, [illegible]

[illegible]

Incendie à Wheeling.

Wheeling, Ouest-Virginie, 21.—Vers 9 heures ce soir, un incendie s'est déclaré dans les "Island State Works." Les pertes s'élèvent à $35,000. [illegible]

Bons et Billets gravés pour le gouvernement du Japon.

New York, 21—Le gouvernement japonais a fait graver des bons 3.65 et des greenbacks par la "New York Bank Note Company." [illegible]

New-York, 21—Affaire Stokes—On a accepté, aujourd'hui, un juré de plus, [illegible]

Le 21 juin, [illegible]

Liverpool, 20 juin — Arrivage: Barque Céleste, de la Nouvelle-Orléans.

Observations Météorologiques.

Probabilités.—Prévisions [illegible] les Etats du Sud, [illegible] du Golfe du Mexique.

[illegible]

Cincinnati, [illegible] — Temps chaud et partiellement couvert. Fleuve 11 pieds dans le canal. Arrivé, le Charles Bodman, de la Nouvelle-Orléans.

PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 21 juin—Baromètre 29.90. Temps calme. Ni arrivages ni départs.

MARCHÉS.

Marchés Européens.

Liverpool, 21 juin—Coton [illegible]. Ventes 8000 balles. Uplands 11 1/4 [illegible]. Orleans 11 5/8.

Marchés Américains.

New York, 21 juin—Coton ferme. Ventes 1332 balles. Uplands [illegible]. Orleans 20 1/2.

New York, [illegible] Or 13 1/2 à [illegible]

Memphis, 21 juin—Coton faible. Low Middling 24 1/4.

Memphis, 21 juin—La Convention démocratique du comté a élu les nominations suivantes: [illegible] W. J. P. Doyle; Chancelier, [illegible] Walker.

Mobile, 21 juin—Coton en faible demande. Middlings 23 1/2.

Charleston, 21 juin—Coton faible. Stock 1175 balles.

Augusta, 21 juin—Coton nominal. Middling 24 1/4.

Baltimore, 21 juin — Coton ferme. Ventes 337.

Wilmington, 21 juin — Coton calme. Ventes 14.

Galveston, 21 juin — Coton nominal. Exportations de la semaine, [illegible] pour l'Angleterre et [illegible] pour le cabotage.

Savannah, 21 juin — Coton calme. Middling 24. Ventes [illegible] balles.

Cincinnati, 21 juin—Coton plat, prix nominaux. [illegible]

St-Louis, 21 juin—Farine calme et [illegible]. Affaires limitées. Blé, pas de marché. Maïs en bonne demande et marché ferme, No 2 [illegible]

Louisville, 21 juin—Tabac sans variation; ventes 277 boucauts.

(Dépêches d'hier soir.)

Washington, 21 juin—Les dépêches qui rapportent les débats de l'Assemblée démocratique [illegible]

[illegible]

L'Alabama, représenté par M. Forsyth, a voté pour Greeley.

L'Arkansas, représenté par le sénateur Rice, a voté pour Greeley.

[illegible]

L'Etat de New-York, [illegible]

[illegible]

Commentaires de la Presse.—Le *World*, dans son article éditorial, appelle la Convention [illegible]

Le *Herald* pense que la Convention a prouvé que le parti démocratique des jeunes et des vieux votera pour Greeley.

Le *Times* dit que tout cela ne signifie rien.

Le *Tribune* pense [illegible]

Frankfort.—La Convention Démocratique du Kentucky approuve les principes de la dernière Convention d'Etat et se prononce en faveur d'une alliance avec les libéraux opposés à Grant. Elle conseille à ses délégués de donner un seul vote.

LE DERNIER DUEL PARISIEN.

Comme l'explique le procès-verbal, que nous publions plus loin, M. Lockroy, adressé dans le *Rappel* par un article très vert à M. Paul de Cassagnac, avait cru devoir lui envoyer ses témoins.

Les témoins choisis par M. Edouard Lockroy étaient MM. François-Victor Hugo, rédacteur du *Rappel*, et Henri Allais Targé, [illegible]

M. le comte Maurice d'Irisson, ancien aide-de-camp du général Trochu, et M. Marc-Antoine Blanc, lieutenant de vaisseau de la marine militaire étaient les témoins de Paul de Cassagnac.

Celui-ci avait remis plein pouvoir entre les mains de son ami; aussi, après des [illegible] M. Lockroy, pourparlers [illegible] pouvaient amener une conciliation, MM. le comte d'Hérisson et Blanc acceptèrent-ils sans objection l'arme choisie par MM. Hugo et Targé, l'épée de combat.

Le combat a eu lieu dans le bois de Vincennes.

A trois heures, MM. de Cassagnac et Lockroy quittaient Paris, accompagnés de leurs témoins et se dirigeaient vers l'endroit choisi. [illegible]

[illegible]

Fait à Paris, le 1er juin 1872.

FRANÇOIS-VICTOR HUGO,
H. ALLAIN TARGÉ,
ANTOINE BLANC,
Cte MAURICE D'IRISSON-D'HÉRISSON.

Lorsque M. Lockroy a été touché à la livre, M. de Cassagnac a baissé son épée et lui a dit:

—Je vous demande pardon, monsieur, je ne voulais pas faire comme Olivier à [illegible]

Enfin, lorsque M. Lockroy a été blessé à la main, M. de Cassagnac a répété cette parole:

—Je suis [illegible] monsieur, d'avoir touché où je tirais.

Les deux adversaires [illegible]

A six heures et demie, M. de Cassagnac, Lockroy, et leurs témoins étaient de retour à Paris.

—On lit dans la *Liberté* du 31:

"Hier est arrivé à Paris une députation de dames anglaises [illegible]

[illegible]

PAS DE POLITIQUE! PAS DE FINESSE! AU-DESSUS [illegible] PALETOTS DU POSITIF! DU BON MARCHÉ! Voilà notre Programme. TOUT LE MONDE LE [illegible].

MICHEL LION

[illegible]

CHAUX DU CAP —DE— RICHARDS.

[illegible]

Copeaux.

3,000,000 [illegible]

W. H. HENNING, No. 73 [illegible] Nlle-Orléans.

[illegible]

Avertissement.

[illegible]

Cheval Trouvé.

[illegible]

Avis.

M. A. D. DORICOURT [illegible]

Perdu.

MERCREDI soir, 19 juin, dans le trajet de la rue Washington [illegible]

LEON VIGNES, [illegible]

HEBERT & Cie., 60..........RUE DE CHARTRES..........60

LIBRAIRIE FRANÇAISE, Papeterie, Articles de Bureau, UN IMMENSE ASSORTIMENT DE Papiers peints en tous genres

[illegible]

Chaux de l'Alabama—Ciment.

[illegible]

SAM'L JAMISON,

Poudre Levain de John S. Dunham

[illegible]

Demande de Pharmacien.

[illegible]

Appartements et Cottages à Mandeville.

[illegible]

Avis.

[illegible]

Coton à Coton, au Bic, [illegible]

[illegible]

Eau-de-Vie Cognac.

[illegible]

Changement de domicile.

[illegible]

La seule Fabrique DE CONFISERIE AU SUD Avec une Usine à vapeur. N. CHAURANT & CO. Successeurs d'E. TURPIN (ÉTABLI EN [illegible]). 98 ... Rue Vieille-Levée ... 98

La seule Maison [illegible] de CANDI à la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

CHOCOLATS.

[illegible]

N. CHAURANT & Co., 98..........Rue Vieille-Levée..........98

Directory de la Ville de la Nouvelle-Orléans, —PAR— EDWARDS, Pour 1873.

[illegible]

RICHARD EDWARDS, [illegible]

A. MALUS, GRAVEUR ET IMPRIMEUR. MACHINE SYSTÈME REMARQUABLE. Venez voir au No 4, rue Carondelet. 100 cartes de visite pour [illegible]

ÉTAT DE SITUATION DE LA Banque Nationale Mutuelle de la Nouvelle-Orléans. No 108 RUE DU CANAL.

[illegible]

JOSEPH MITCHEL, caissier.

JULES MOSSY, notaire.

PAUL BOURCY, président.

ALBERT BALDWIN, vice-président.

Bazar de St-Martinville.

[illegible]

Association d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

PREMIER ETAT TRIMESTRIEL.

[illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS,

[illegible]

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD. RUE VIEILLE-LEVÉE

[illegible]

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CASSE, &c.

Sirops de Fruits

FRAISE, FRAMBOISE, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CRÈME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MIEL, VINAIGRE.

A vendre par NORMAN & REISS, Nos 128 et 130 de la rue Vieille-Levée.

Pour Bordeaux.

Le fin voilier français CONTRÈRE [illegible], Capt. Charles Dupont.

[illegible]

Pour Bordeaux.

[illegible]

GOLDENBOW & KELLEY.

Si vous voulez acheter un chapeau GREELEY

[illegible]

POUR TOUJOURS

C. LAZARD.

SOURCES DE BLADON.

[illegible]

J. CONNER & CO.

CAZAUX & VERGNOLE IMPORTATEURS. VINS, LIQUEURS, &c., FABRICANTS DE SIROPS.

J. E. MERILH & Co. 172.........Rue Poydras.........172 MARCHANDS, EN GROS ET DÉTAIL, CUIRS ET CRÉPINS.

[illegible]

G. W. DUNBAR & SON FABRICANTS DES SIROPS DE FRUITS

[illegible]

F. GONTHIER. MARCHAND-TAILLEUR ET PROFESSEUR DE COUPE.

[illegible]

E. DESCAMPS,

[illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane, POUR LE 22 JUIN—CLASSE No 148.

[illegible]

Le Quatrième Grand Pique-Nique —DE LA— SOCIÉTÉ ITALIENNE, —Qui avait été remis, aura lieu— LE DIMANCHE, 23 JUIN 1872, —A— MELACHAMP GROUNDS,

[illegible]

Propriétés à vendre et à louer.

A Louer,

[illegible]

A Vendre,

[illegible]

Centrifuges à vendre.

[illegible]

A vendre, pour cause de départ.

[illegible]

A Louer,

[illegible]

A Vendre,

[illegible]

A Louer,

[illegible]

A louer

[illegible]

Hôtels, Restaurants, &c.

SOURCES DE GRAYSON, (COMTÉ GRAYSON, KENTUCKY.)

[illegible]

Hôtel de la Grande-Ile, —Sur le bord du— GOLFE DU MEXIQUE.

[illegible]

BILOXI. HOTEL RAMBAUT.

[illegible]

BILOXI.

[illegible]

Restaurant Cosmopolitain, 12 et 14.........RUE ROYALE.........12 et 14

[illegible]

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

[illegible]

L. F. TOWER.

MIRAMON,

[illegible]